



HAL
open science

“ Sentinelles dans un monde autrement trop obscur ”

Dominique Linhardt

► To cite this version:

Dominique Linhardt. “ Sentinelles dans un monde autrement trop obscur ” : Sur la fonction politique des sciences sociales. Sciences sociales en danger ? Pratiques et savoirs de l’émancipation, École des hautes études en sciences sociales, Jun 2022, Paris, France. hal-04366907

HAL Id: hal-04366907

<https://hal.science/hal-04366907>

Submitted on 29 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

« Sentinelles dans un monde autrement trop obscur »

Sur la fonction politique des sciences sociales

Dominique Linhardt

« Les hommes sont plutôt bons que mauvais, et en vérité ce n'est pas la question. Mais ils ignorent plus ou moins, et c'est ce qu'on appelle vertu ou vice. » (Albert Camus)

Tant qu'il est encore temps

Les témoignages et analyses qui nous ont été donnés à entendre au cours de cette journée nous laissent l'impression d'un contraste. De nombreuses situations nous ont été rapportées, qui montrent que les sciences sociales se trouvent aujourd'hui dans une situation critique. Et dans le même temps, des exemples lumineux nous ont permis de voir comment, dans les situations les plus adverses, les sciences sociales parviennent encore à exprimer leur intelligence. La lumière qu'ils jettent sur le sombre tableau d'ensemble de la situation actuelle des sciences sociales n'en est que plus crue : il faut se rendre à l'évidence qu'un peu partout dans le monde, celles-ci sont en proie à des fossoyeurs de la vérité.

Les méthodes employées par ces derniers varient : ici, ils se parent des bonnes manières d'une technostucture convaincue de son bon droit et de son bon savoir, asservissant les savoirs des sciences sociales aux prétendues nécessités d'une rationalité économique érigée en alpha et oméga de la vie commune ; là, ils se coulent dans des simulacres de l'État de droit pour ronger les libertés des chercheurs, allant parfois jusqu'à les forcer à l'exil ou à les jeter en prison sous les prétextes les plus fallacieux ; ailleurs, ils se passent de tout artifice et basculent sans coup férir dans la violence brachiale.

Je n'ai aucun message d'espoir à délivrer qui puisse faire contrepoids aux mauvais augures qui s'accumulent. La situation, de toute façon, exige plus que de bons sentiments. Nos institutions sont attaquées et parfois détruites. Notre travail court partout le risque d'être vidé de son sens, quand il n'est pas simplement rendu impossible. La lucidité nous oblige à accepter que, dans un avenir pas si lointain, nous

puissions être amenés à réaliser qu'il était déjà trop tard et à admettre que nous n'avons rien eu à opposer à une évolution qui aura fini par accomplir son implacable mécanique. C'est là une expérience à laquelle les générations qui nous ont précédés ont parfois été acculées. Que cette expérience n'ait été ni totale ni définitive ne doit pas nous amener à cultiver un optimisme naïf et à nous rassurer à bon compte : il se peut que la menace d'une disparition des sciences sociales en tant que pratique de savoir instituée n'est pas derrière, mais peut-être bien devant nous.

Mais la même lucidité nous oblige également à reconnaître comme *pathologique* la situation dans laquelle nous nous trouvons et les tendances inquiétantes dont elle est porteuse. Cette conclusion ressort de ce fait simple, proprement élémentaire, que nous devrions opposer à quiconque s'interrogerait sur l'« utilité des sciences sociales » : les sciences sociales sont, qu'on le veuille ou non, un élément fonctionnel des formations sociales contemporaines, dans lesquelles elles sont nées non pas sur le mode de la contingence, mais en réponse au besoin de réflexivité engendré par le degré de complexité fonctionnelle qu'elles ont atteint. Dans la mesure où les interdépendances sociales continuent de se multiplier, de se densifier et de s'étendre, l'expression institutionnelle du besoin grandissant de réflexivité qui en résulte peut certes être artificiellement réprimée – et c'est bien ce que nous observons tous les jours. Mais le besoin lui-même n'en sera pas pour autant éteint et, tel un retour du refoulé, se manifestera dans des formes de pensée arrêtées, souvent régressives, dont les attaques contre les sciences sociales elles-mêmes sont une expression et un vecteur.

Il nous incombe d'élucider cette spirale négative, de l'appréhender afin de nous mettre en capacité de mieux la contrôler. Cela suppose toutefois que nous consentions, à titre préjudiciel, à ne pas nous exclure du diagnostic et à assumer par conséquent la part de responsabilité qui nous revient. Ne pas nous exclure du diagnostic, c'est nous rappeler à la portée politique des savoirs que nous produisons. Une portée politique qui, comme l'a souligné Bruno Karsenti en ouverture de notre rencontre, ne vient pas en surcroît de leur objectivité, mais en procède sur le mode d'une « volonté obligatoire ». Avec les sciences sociales, la différence entre science et politique ne se laisse plus enfermer dans l'écart désormais introuvable entre savoir et vouloir, entre les conditions objectives de l'action et ses contenus subjectifs. C'est en embrassant un concept de connaissance qui englobe science et politique et fait de leur articulation – jamais acquise, toujours instable – la fonction interne d'une réflexivité potentiellement accessible à tous que les sciences sociales ont historiquement pu prétendre fournir des moyens d'orientation politique.

En gardant à l'esprit cette prémisse, ma contribution à notre réflexion sur les sciences sociales dans la cité se limitera à l'intention de contribuer à cerner *positivement* cette configuration particulière de la politique des sciences sociales et à l'identifier dans le rapport intrinsèque qu'elle entretient à l'idéal de la connaissance auquel leur pratique engage. Je souhaite ainsi mettre la crise actuelle des sciences sociales en regard avec ce que l'évolution des sociétés nous enseigne de

leur *normalité*. Cela m'oblige à opérer un retour sur leur histoire, plus exactement sur l'histoire de la sociologie qui est la discipline que je pratique. Mon espoir est que le contraste qui s'en dégagera soit de nature à nous permettre d'affiner les outils du diagnostic auquel nous commençons à nous atteler à l'occasion de ce colloque – diagnostic qui, pardonnez-moi d'y insister, doit aller jusqu'à ouvrir une perspective sur ce que la situation actuelle exige de nous, et par là également sur ce que nous devons accepter de reconnaître comme étant hors de notre portée.

Représentation, représentations et idéologies

La politique est affaire de *représentation* : telle est la grande découverte de la pensée politique de l'âge moderne. C'est d'elle que je voudrais repartir, de ce constat que, dans les sociétés issues de la césure de la modernité, l'expression et la décision politiques sont venues à être pensées comme le fait d'institutions qui tirent leur raison et leur légitimité, directement ou indirectement, de la mise en œuvre de procédures représentatives, par lesquelles la volonté commune parvient à être composée, fixée et, de là, restituée à l'ensemble du corps social sous la forme d'une égale obligation.

La question qui alors a immédiatement surgi était de savoir ce qui, au juste, se représentait dans ces institutions, et en vertu de quels principes. De l'organisation des états et des assemblées d'ancien régime aux crises provoquées par le parlementarisme naissant, des pratiques de délibération qui se multipliaient à toutes les échelles de l'organisation collective à l'effervescence des rassemblements révolutionnaires, de la mise en place de représentations nationales à leur adossement au suffrage universel, les expériences n'ont pas manqué. Et à chaque étape de cette longue histoire, elles ont donné matière à de nouvelles analyses et réflexions dont la succession – disons, arbitrairement, de Plowden et Bossuet à Schumpeter et Pitkin – tient pour ainsi dire lieu de protocole.

Or les sciences sociales, lorsqu'elles sont apparues, ne sont pas restées à l'écart de ce mouvement. Il arrive parfois que cet aspect soit négligé et que le rapport, assurément critique, que les sciences sociales ont instauré avec la tradition de la pensée politique soit confondu avec un désintéret pour son objet. On sait que tel n'est pas le cas, et cela vaut bien sûr également pour le problème cardinal de la représentation. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que les sciences sociales ont été amenées à en redéfinir les termes : là où la pensée politique met l'accent – je vous prie d'excuser le caractère cavalier de cette généralisation – sur le rapport de *délégation juridique* entre gouvernés et gouvernants, les sciences sociales ont adopté une conception de la représentation qui repère cette même délégation dans le domaine de la *circulation de contenus de pensée*, c'est-à-dire dans les formes de la *conscience commune*.

La notion de représentation que ce déplacement engage, et qui résonne dans l'usage que nous faisons, dans nos disciplines, de termes tels que « représentations

sociales » ou « représentations collectives », se décentre de manière évidente par rapport à la représentation politique *stricto sensu* : de même que, pour les sciences sociales, la société politique excède les institutions politiques, les phénomènes de représentation excèdent ceux de la représentation politique. Mais – et c'est le point qui m'importe ici – ils ne les excèdent que pour mieux les englober : car la représentation politique, dans cette perspective, apparaît à la lumière d'une instance particulière de la conscience sociale, dans laquelle, pour le dire vite, les croyances et les opinions présentes de façon diffuse dans la société sont transformés en des catégories et des décisions qui valent pour la collectivité.

Cette façon de repenser le fait représentatif s'enracine dans les bouleversements dont les dix-neuvième et vingtième siècles portent la marque. Ces changements profonds intervenus dans l'organisation sociale sont bien connus et il n'est donc pas nécessaire d'y revenir. Je voudrais simplement en souligner un aspect : ces sociétés, qui sont de plus en plus intégrées tout en présentant une différenciation interne croissante, manifestent ce que les sciences sociales ont défini comme une orientation à la « démocratisation sociale ».

Avec cette notion, elles traduisent le constat que, dans les sociétés industrielles, par comparaison avec les *Ständegesellschaften* qui les ont précédées, les écarts dans la hiérarchie entre les différentes composantes de la société présentent une tendance au nivellement. La montée de l'individualisme égalitariste si caractéristique des sociétés modernes en est une conséquence. Mais dans la mesure où elle n'est que *relative*, elle a aussi pour effet, qui n'est paradoxal qu'en apparence, d'accroître l'intensité de la conflictualité sociale. Et ce n'est pas tout : elle entraîne aussi, de surcroît, une modification de la structure de cette conflictualité. En effet, à mesure que la démocratisation sociale progresse, des strates sociales toujours plus nombreuses sont en mesure de projeter leurs perspectives particulières, propres à la position sociale qu'elles occupent et aux expériences auxquelles elle les prédispose, dans une vision générale de la société et de son devenir. Ainsi, les conflits sociaux se réfractent dorénavant dans des conflits idéologiques, marqués par la concurrence entre des *Weltanschauungen* différentes et opposées, mais qui prétendent toutes également fournir une représentation de ce qu'est et de ce que doit être la totalité sociale.

On comprend mieux, alors, le sens de la réinterprétation que les sciences sociales font subir à la notion de représentation politique : l'espace des représentations, lorsqu'il se politise, tend dans cette perspective à coïncider avec l'espace des idéologies, et les institutions représentatives apparaissent comme les lieux où les idéologies, prises dans leur pluralité, se confrontent, se dominant et, parfois, donnent lieu à des synthèses partielles.

La question qui se pose face à cette image de la politique moderne est alors celle de la place que les sciences sociales s'y réservent pour elles-mêmes.

Les sciences sociales et les « intérêts intellectuels de la société »

Partons, pour répondre à cette interrogation, de cette observation : on peut dire que, considérée à son plus bas niveau d'intensité épistémologique, ressaisie antérieurement à tout enjeu d'interprétation scientifique, toute pratique des sciences sociales peut être comprise comme faisant des contenus de pensée – en ce sens : des représentations telles qu'elles apparaissent dans le segment de la vie sociale qu'elle observe – sa matière.

Les sociologues et les anthropologues, sur leurs terrains, tout comme les historiens dans les archives sont nécessairement amenés à recueillir des représentations telles qu'elles se dégagent de leurs observations, de leurs entretiens ou de leurs documents. Problématiser une question est difficilement envisageable sans prendre en compte les déplacements, transformations ou tensions qui se manifestent sur le plan des représentations qui s'y rapportent. Accéder, décrire et expliquer comment les individus et les groupes agissent et se comportent dans tel ou tel contexte passe toujours, du moins en première approche, par une attention aux représentations que ces derniers – ou des tiers – s'en font. De même, il serait difficile de documenter des processus institutionnels sans un accès à des représentations déjà présentes, déjà données, déjà produites dans la vie sociale à leur propos. Étudier des débats et des controverses, cartographier les positions que les uns et les autres y défendent suppose encore d'accéder à des représentations. Et il en va de même, de façon générale, pour tous les processus de politisation, ce qui confronte la pratique des sciences sociales souvent très directement aux manières dont certaines représentations se nourrissent d'expressions idéologiques et dont elles les nourrissent à leur tour, jusque et y compris dans les organes de la représentation politique.

Or, si l'on admet ces constats, alors on est amené à en conclure que le travail des sciences sociales lui-même devient constitutif d'un « espace représentationnel », dans lequel les représentations que les individus et les groupes manifestent dans leur action et dans leur expression sont recueillies et rapprochées, *mais par un autre chemin et en parallèle des mécanismes de la représentation politique.*

La proposition vers laquelle je pointe avec ces considérations a été avancée avec force par Karl Mannheim dans les années 1920 et forme une articulation centrale de sa sociologie de la connaissance. Dans l'histoire de la sociologie, on s'y réfère parfois sous l'appellation de « thèse de la double représentation ». Selon cette thèse, la construction politique des sociétés modernes se caractérise par un dédoublement progressif des mécanismes de représentation, par une hétérogénéité qui voit peu à peu se séparer et s'articuler d'une part la représentation politique au sens où je viens de l'évoquer et, d'autre part, ce que Mannheim appelle la « représentation intellectuelle », mais qui, à mesure qu'elle se développe, tend selon lui à se confondre avec les sciences sociales. La première s'incarne dans les institutions représentatives et, ultimement, dans l'État ; elle est orientée vers la prise de décisions en fonction de l'état des rapports de force sociaux et idéologiques.

Qu'en est-il de la deuxième représentation, la représentation intellectuelle ? Qu'est-ce qui s'y trouve représenté, par et pour qui et avec quelle finalité ?

Pour aborder ces questions, il est utile de revenir à l'idée de la démocratisation sociale, pour en considérer un autre effet. Dans les sociétés où celle-ci progresse, cela a été dit, les écarts entre les groupes sociaux diminuent en même temps que la mobilité sociale tend à s'accroître. Dans ces sociétés plus intégrées, qui présentent également une plus grande variété de types sociaux, les occasions que chacun peut y trouver de se situer relativement à d'autres, de se comparer, sont plus nombreuses, si bien que l'on a de plus en plus de possibilités de découvrir que le facteur de variation qui explique les différences dont on fait l'expérience n'est autre que la société et son organisation. Pour le dire autrement, les sociétés caractérisées par une progression de la démocratisation sociale augmentent les chances de ses membres de *dénaturaliser* leur rapport au monde, aux autres, aux choses. Mannheim introduit pour désigner ce fait un concept que Norbert Elias popularisera dans sa suite : celui de « distanciation ». Et cette « distanciation » trouve à son tour sa source dans une « *attitude sociologique* », qui ne naît pas, sous la forme d'un programme de recherche, des divisions disciplinaires telles qu'elles se forment dans l'Université au fur et à mesure que les sciences progressent. L'attitude sociologique plonge ses racines beaucoup plus profondément dans la vie sociale : elle y affleure comme une forme de *conscience sociale* provoquée par les changements qu'amène la société dans le processus de son intégration et de sa différenciation croissante – c'est-à-dire de sa démocratisation.

Cette attitude sociologique, il convient de ne pas s'y méprendre, ne fait pas des membres des sociétés dans lesquelles la démocratisation progresse des « *sociologues* ». En revanche, les sociologues, plus généralement : les praticiens des sciences sociales, qui creusent progressivement leur place dans les institutions de recherche et d'enseignement ont partie liée avec cette attitude sociologique qui se diffuse dans la société et avec la distanciation qui la soutient : le corps des professionnels des sociales qui se forme *dans ce même mouvement* en sont une expression et une réfraction dans la division du travail social et, comme tels, les portent, par l'emploi de la méthode scientifique, à un niveau supérieur de réflexivité et de maîtrise. La question de savoir de quoi les sciences sociales sont représentatives se résout ici : en tant qu'*intelligentsia*, elles représentent, dans la constitution politique des sociétés modernes, les tendances à la distanciation de la même manière que la classe et les institutions politiques sont représentatives des tendances idéologiques qui les traversent. À ce titre, elles deviennent les dépositaires et les garants de ce que Mannheim identifie comme les « *intérêts et des droits intellectuels de la totalité sociale* », au même titre l'État et la classe politique le sont des intérêts et des droits politiques.

Les sciences sociales et leurs ennemis

Dans la description que j'en ai faite, ce modèle « bicaméral » de la condition politique des modernes a pris, en raison des contraintes de temps, des allures excessivement schématiques. Il convient, pourtant, de bien distinguer la thèse de la double représentation de la position qui serait celle d'un Solon moderne, codifiant par un décret de la Raison les règles qui doivent régir l'organisation politique de la société. C'est le contraire qui est le cas. La thèse de la double représentation se dégage de l'observation des transformations sociales et de la configuration que prennent les sociétés modernes. Elle nomme et révèle ainsi une morphologie qui n'a jamais été voulue et décidée comme telle, mais qui s'est progressivement établie dans le processus social réel. En ce sens, elle exprime ce que j'ai appelé dans l'introduction la normalité des sciences sociales, une normalité scientifique et politique, politique *parce que* scientifique, qui, et c'est là son intérêt, peut nous servir d'orientation dans la situation de crise que nous vivons.

Je ferais trois remarques à ce propos en guise de conclusion.

Premièrement, la thèse de la double représentation rappelle à notre conscience que la politique des sciences sociales, telle qu'elle s'exprime dans nos enquêtes, dans nos séminaires, dans nos écrits, doit être reconnue comme distincte de la politique structurée par les conflits idéologiques ; elle ne s'y intègre pas, ne peut jamais s'aligner sur des partis ou des causes, au risque de perdre sa spécificité et donc de manquer de remplir sa fonction. Elle s'y rapporte donc selon une autre modalité, qui est au cœur du « relationnisme » auquel Bruno Karsenti a fait référence ce matin : en identifiant l'ancrage social dont procèdent les idéologies, en situant leurs prétentions à dire le sens de la totalité sociale les unes par rapport aux autres, les sciences sociales poussent les représentants politiques eux-mêmes à une plus grande distanciation, c'est-à-dire à tenir compte dans les luttes qu'ils mènent et dans les décisions qu'ils prennent des intérêts et des droits intellectuels de la société, de la « vérité » dont la société est *déjà* capable.

Deuxièmement, le caractère distinct de la politique des sciences sociales ne signifie pas que les praticiens des sciences sociales ne puissent s'engager eux-mêmes dans des luttes politiques. C'est là un droit qui découle de leur appartenance à la société politique. La place et la position que les sciences sociales occupent dans l'organisation sociale ne sont en rien en contradiction avec leur engagement dans des mouvements sociaux, des partis et des institutions. Pour autant que les sociologues restent, dans ce type de contextes, des sociologues, c'est-à-dire pour autant qu'ils continuent à représenter les intérêts intellectuels et les droits de la société, ils établiront avec les autres protagonistes une relation de *proximité critique*, dont il est possible qu'elle définisse le lieu idéal où la politique des sciences sociales atteigne son effectivité maximale.

Troisièmement, ce modèle de la normalité des sciences sociales pose un critère permettant d'identifier les évolutions pathologiques : celles-ci se manifestent par

la montée d'attitudes *anti-sociologiques*, aussi bien en dehors qu'à l'intérieur des sciences sociales. Nous touchons ici à ce qui dans la situation actuelle prend un caractère d'urgence. En prendre la mesure suppose de se donner une notion forte de ces attitudes anti-sociologiques. Il convient de ne pas la restreindre aux attitudes qui visent à affaiblir les institutions des sciences sociales, mais les comprendre, de façon beaucoup plus générale, comme des réactions aux expressions de la distanciation, comme des « tendances régressives » qui opèrent dans la société dans son ensemble. Les attitudes anti-sociologiques dépassent donc le sort de la communauté des praticiens des sciences sociales ; et c'est à ce niveau d'un *phénomène général* qu'elles doivent être saisies si nous voulons défendre les sciences sociales.

Mannheim, pour l'évoquer une dernière fois, suit cette ligne analytique lorsqu'il montre que les attitudes anti-sociologiques sont le moteur des évolutions idéologiques qui ont conduit au national-socialisme. Il a passé ses années d'exil en Angleterre à ruminer ce problème. Et si les réflexions qu'il a conduites dans ce contexte recèlent sans doute des perspectives dont nous pouvons encore tirer profit, il n'y a pas trouvé de solution définitive. Il nous appartient d'avancer sur ce problème, en le reprenant au stade que la démocratisation sociale a atteint dans nos sociétés. Accroître notre maîtrise des évolutions actuelles, c'est comprendre ce qui dans l'organisation sociale favorise ou restreint les attitudes anti-sociologiques. Voilà la tâche devant laquelle nous nous trouvons. Sous cet angle, la politique des sciences sociales, aujourd'hui, se confond avec leur défense.